**termes de reference**

**Évaluation finale « Shabab, Construire des alternatives pour et avec les jeunes en risque de rupture sociale et de radicalisation » (2018-2022)**

Santé Sud

Octobre 2022

**Contexte**

1. **Présentation de Santé Sud**

Sante Sud est une ONG de solidarité internationale reconnue d’intérêt général, créée en 1984 à Marseille par des professionnel.les de la santé et du médico-social. Depuis 35 ans, elle agit pour un **« accès à des soins de santé et de qualité pour tous ».**

La santé est appréhendée selon l’approche OMS c’est à dire le bien-être physique, psychique et social des populations les plus vulnérables.

Santé Sud accompagne les initiatives des acteur.rices publics et associatifs afin de faciliter l’amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteur.rices locaux.

***Plus d’informations sur*** [***www.santesud.org***](http://www.santesud.org)

1. **Justification du programme**

**Contexte et enjeux**

Face au constat de l’insuffisance des dispositifs alternatifs à l’insertion ou à la réinsertion des jeunes en risque de rupture sociale, le projet « Construire des alternatives pour et avec les jeunes en risque de rupture sociale et/ou en voie de radicalisation - Shabab », mené par l’ONG française Santé Sud en partenariat avec l’association tunisienne ADO+, vise à **co-construire, avec ces jeunes, un environnement porteur de solutions éducatives, psycho-sociales et culturelles alternatives, sur le territoire du Grand Tunis.** Plus spécifiquement, il s’agit d’appuyer les organisations de la société civile tunisienne à construire, aux côtés des pouvoirs publics, des alternatives pour et avec les jeunes en risque de rupture sociale et / ou en voie de radicalisation.

Le projet est concentré sur les quatre zones d’intervention situées dans des quartiers défavorisés du Grand Tunis, définies autour de quatre centres d’accueil (3 centres Relevant du Ministère des Affaires sociales et 1 centre du Ministère de la femme) accueillant chacun annuellement 50 à 60 jeunes en risque de rupture sociale et /ou en conflit avec la loi :

* Le CSOE de Sidi Amor (Gouvernorat de la Manouba) ;
* Le CDIS de Douar Hicher (Gouvernorat de la Manouba) ;
* Le CDIS de Naaseb (Gouvernorat de Ben Arous) ;
* Le CIJE de Borj-el-Amri (Gouvernorat de la Manouba).

Afin de réaliser ces objectifs, le projet s’est fixé quatre principaux résultats à atteindre :

* **Résultat 1****:** L’offre de service dédiée aux jeunes en risque de rupture sociale et de radicalisation est renforcée par les OSC à travers des outils d’intervention et d’analyse adaptés au contexte tunisien ;
* **Résultat 2****:** Des jeunes en risque de rupture sociale, accompagnés par des intervenants sociaux des OSC, élaborent et conduisent des projets citoyens et d’insertion sociale et professionnelle ;
* **Résultat 3 :** La capacité organisationnelle et structurelle des centres d’accueil publics et des OSC est renforcée à travers la mise en œuvre d’une démarche qualité ;
* **Résultat 4** : Le renforcement des capacités organisationnelles et techniques de la DGPS permet d’opérationnaliser son plan stratégique à 3 ans.

**LE projet**

1. **Objectifs, résultats attendus et principales activités du programme**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectif global** | Co-construire avec des jeunes en risque de rupture sociale du grand Tunis un environnement porteur de solutions éducatives, psycho-sociales et culturelles alternatives |
| **Objectif spécifique** | Appuyer les organisations de la société civile tunisiennes à construire, aux côtés des pouvoirs publics, des alternatives pour et avec les jeunes en risque de rupture sociale et / ou en voie de radicalisation  **Indicateurs :**  - A l’issue du projet, 100 professionnels du travail social des OSC et des centres d’accueil publics impliqués ont renforcé leurs pratiques d’intervention auprès des jeunes  - A l’issue du projet, 20 cadres du CGPS (Comité Général de Promotion Sociale) sont renforcés dans leurs compétences de supervision et de contrôle qualité des centres d’accueils  - Qualité des solutions alternatives et de leur force d’innovation  - Elaboration et mise en œuvre des activités à travers des plans d’actions locaux selon une démarche participative  - Renforcement des connaissances des trajectoires de radicalisation et d’embrigadement des jeunes |
| **Résultat attendu 1 :** L’offre de service dédiée aux jeunes en risques de rupture sociale et de radicalisation est renforcée par les OSC à travers des outils d’intervention et d’analyse adaptés au contexte tunisien | **Principales activités :**  1/ Etablir une cartographie des OSC, institutions publiques et relais locaux intervenant en périphérie des 4 centres publics d’accueil  2/ Constituer 4 groupes pluridisciplinaires (un par quartier d’intervention) chargés de l’accompagnement des jeunes en risque de rupture sociale et/ou en voie de radicalisation  3/ Réaliser une mission d’observation en France des modalités d’accompagnement innovantes des jeunes en risque de rupture sociale et / ou en voie de radicalisation  4/ Accompagner les 4 groupes pluridisciplinaires à élaborer des plans d’actions locaux  5/ Renforcer les compétences des travailleurs sociaux pour leur permettre d’accompagner les jeunes dans la création et la diffusion de messages de lutte contre la radicalisation  **Indicateurs :**   * Elaboration et mise en œuvre des activités à travers des plans d’actions locaux selon une démarche participative * Renforcement des connaissances des trajectoires de radicalisation et d’embrigadement des jeunes |
| **Résultat attendu 2 :** Des jeunes en risque de rupture sociale, accompagnés par des intervenants sociaux des OSC, élaborent et conduisent des projets citoyens et d’insertion sociale et professionnelle | **Principales activités :**  1/ Renforcer les capacités des acteurs de la société civile à accompagner un dispositif de projets citoyens à destination des jeunes  2/ Réaliser une mission d’observation en France des modalités d’accompagnement innovantes des jeunes en risque de rupture sociale et / ou en voie de radicalisation  3/ Accompagner l’élaboration puis la mise en œuvre des projets citoyens des jeunes  4/ Organiser un évènement de restitution des projets citoyens des jeunes  **Indicateurs :**   |  | | --- | | * 12 projets innovants portés par des jeunes en risque de rupture sociale sont accompagnés et mis en œuvre | |
| **Résultat attendu 3 :** La capacité organisationnelle et structurelle des centres d’accueil publics et des OSC est renforcée à travers la mise en œuvre d’une démarche qualité | **Principales activités :**  1/ Accompagner l’élaboration des projets d’établissement des 4 centres publics d’accueil de jeunes  2/ Accompagner l’opérationnalisation des projets d’établissement  3/ Accompagner les OSC dans leur structuration interne  4/ Mettre en place une plate-forme ressource sur la question de la jeunesse en risque de rupture sociale en Tunisie  **Indicateurs :**   * Chacun des 4 centres d’accueil dispose d’un projet d’établissement intégrant un plan d’actions locales * Les OSC disposent d’outils permettant le renforcement de leur structuration interne et leur positionnement stratégique |
| **Résultat attendu 4 :** Le renforcement des capacités organisationnelles et techniques de la DGPS permet d’opérationnaliser son plan stratégique à 3 ans | **Principales activités :**  1/ Opérationnaliser les outils de supervision du CGPS  2/ Former les directeurs aux nouveaux outils de supervision élaborés  3/ Capitaliser de la méthodologie d’accompagnement d’élaboration et de mise en œuvre des projets d’établissement pour assurer leur réplicabilité via la DGPS  4/ Elaborer en lien avec l’INTES un module / curriculum de formation continue de renforcement des compétences des directeurs des centres d’accueil de défense sociale  5/ Conduire un plaidoyer pour la création d’une formation initiale pour les directeurs d’établissements sociaux  **Indicateur :**   * 20 cadres du CGPS sont renforcés dans leurs compétences de supervision et de contrôle qualité des centres d’accueil * Mise en œuvre du plan stratégique du CGPS à 3 ans * Transfert de compétences de la méthodologie d’accompagnement projet d’établissement aux référents du CGPS * Renforcement de la capacité du CGPS à déployer un plan d’action territorial intégrant les OSC |

1. **Les principaux partenaires du programme**

* **Ado + :** association de droit tunisien qui intervient auprès des adolescents, elle conduit des projets selon les objectifs suivants : éducatif, culturel et artistique, social et civique. Elle travaille dans les domaines des droits de l’enfant, de l’éducation et de l’intégration sociale.
* **IGPS (Instance Général de Promotion Sociale) :** service du Ministère des Affaires sociales qui garantit **le contrôle qualité et la supervision** des centres d’accueil dont il a la tutelle.
* **CDIS (Centre de Défense et d’Intégration Sociale) de Fouchana et CDIS douar Hicher** : structures qui proposent un accueil de jour des enfants, adolescents et adultes (individuellement ou en famille), sans limites d’âge. Il s’agit de populations menacées par l’échec ou l’abandon scolaire précoce, victimes de violences et de sévices dans leurs sphères familiales, sortant de centres de rééducation des enfants en conflit avec la loi, sortant de prison ou des familles menacées de dislocation.
* **COSE (Centre d’Observation Sociale de l’Enfance) :** créé en 1992 et pensé comme une recherche d’alternatives dans la mise en place de sanction pénale, il s’inscrit dans une logique de réparation de la loi. Il s’agit d’un lieu d’ante-jugement que le juge sollicite en vue d’éclairer sa décision. L’établissement est habileté pour 55 places (40 pour les garçons et 15 pour les filles).
* **CIJE de Borj El Amri :** structure dont la vocation est de mettre en place une partie de la politique sociale du gouvernement à l’échelle du gouvernorat. Ils sont supervisés par le commissariat régional des affaires de la femme et de la famille. Ils sont aussi à la croisée de politiques interministérielles comme le montre l’accompagnement en milieu naturel où le·la travailleur·euse social·e doit faire appel à des aides dispensées par l’Unité Locale de Protection Sociale (sous la tutelle du Ministère des affaires sociales). Le service pensionnat accueille 15 mineur·es de 6 à 18 ans, des adolescent·es et 6 jeunes majeur·es de 18 à 24 ans. Il a théoriquement une capacité d’accueil de 24 enfants. Le service de demi-pensionnat accueille environ 50 enfants différents à l’année.
* **Diverses OSC** : dans le cadre du projet, diverses OSC sont intervenues pour soutenir les partenaires dans la mise en œuvre des projets citoyens (projets portés par les jeunes visant à l’amélioration de leurs cadres de vie) et des plans d’actions locaux (projets portés par les professionnels des structures sociales et les OSC visant à l’amélioration de l’offre de service pour les jeunes)

1. **Budget de l’action**

Le projet est financé en grande partie par l’AFD, l’UNICEF et la DCIM (Direction de la Coopération internationale de Monaco).

**L’evaluation**

**L’évaluation portera sur toute la période de la durée du projet soit du 1er novembre 2018 au 31 juillet 2022.**

1. **Justification de l’évaluation**

Cette évaluation externe est motivée par l’engagement contractuel d’examiner le **degré d’atteinte des objectifs par rapport aux résultats attendus**, par l’importance d’analyser **les effets/impacts directs et indirects** ainsi que **la pérennité** et **les perspectives** des actions et par le désir de tirer des enseignements et d’énoncer **des recommandations** pour alimenter la dynamique enclenchée avec les diverses parties prenantes du projet. Les résultats ainsi que le rapport d’évaluation seront partagés avec l’ensemble des partenaires et des acteurs impliqués.

1. **Objectifs de l’évaluation**

Cette évaluation finale prendra en compte toutes les actions programmées dans le document projet. Elle vise à réaliser un bilan des activités conduites au regard des objectifs et résultats attendus tout en mettant l’accent sur les processus et méthodologies mis en place. Il s’agira aussi de dégager les éléments d’apprentissage à considérer pour des initiatives similaires futures.

Les objectifs de cette évaluation sont doubles :

- Rendre compte des activités mises en œuvre à l’issue du projet à l’Agence Française de Développement

- Apprécier de manière rigoureuse et impartiale les résultats et l’impact du programme

Au-delà de cette obligation contractuelle vis-à-vis de l’AFD, l’évaluation envisagée est nécessaire pour orienter la conception et la mise en œuvre de futures interventions de Santé Sud sur la thématique concernée.

Le·la consultant·e devra conduire l’analyse afin d’évaluer la performance du projet au regard de 6 critères d’évaluation :

* Cohérence : comparer l’adéquation entre les moyens attribués et les objectifs du projet
* Pertinence : comparer les objectifs aux enjeux du projet
* Efficience : comparer les résultats obtenus aux moyens mis en œuvre. Comparer les résultats et la démarche choisie selon les ressources mobilisées
* Efficacité : comparer les objectifs fixés et les résultats atteints
* Impacts : apprécier tous les effets d’une action sur son environnement au sens le plus large
* Pérennité : analyser les chances de poursuivre l’action lorsque l’aide extérieure aura cessée

**methodologie**

Dans le cadre de cet appel d’offre, une méthodologie précise devra être proposée par les consultant·es, dans laquelle les points suivants devront être pris en considération et respectés :

* Le·la consultant·e effectuera initialement une analyse de la documentation et des thématiques du projet
* La méthodologie de l’évaluation devra être conçue de manière à prendre en compte les différentes parties prenantes et permettre leur **participation** à l’évaluation.

Les principales parties prenantes sont :

* **Santé Sud :**   
  Equipe siège à Marseille / équipe Santé Sud Tunisie
* **CGPS (Tunis)**
* **Les 4 structures sociales (Grand Tunis)**
  + Centre de Défense et Intégration Sociale Douar Hicher
  + CDIS Fouchana
  + Centre Social d’Observation de l’Enfant Manouba
  + Centre d’intégration de la Jeunesse et de l’enfance à Borj El Amri.
* **Ado+ (Tunis)**
* **Les groupes cibles :**
* Les 600 à 700 jeunes en risque de rupture sociale et/ou en voie de radicalisation
* Les 8 OSC du groupe pluridisciplinaire
* **Les expert.es impliqué.es dans le projet :**
  + 1 Expert intervenu dans le cadre de l’analyse de la production statistique du ministère des Affaires Sociales
  + 2 Experts en charge de la mise en œuvre des fiches de postes au sein des structures supervisées par l’IGPS
  + 3 Experts en charge de former les professionnels des structures sociales sur les concepts de radicalisation et les techniques d’animation de débats

Le consultant·e mènera :

• Des entretiens (individuels, focus groupes etc.) avec les multiples parties prenantes du projet, en vue de recueillir les différents points de vue pour mener une analyse croisée et objective des opinions recueillies sur les performances du projet

• Des enquêtes auprès d’un échantillon représentatif des bénéficiaires, activités et zones d’intervention du projet. **Le but est de déterminer les niveaux d'engagement et de satisfaction des bénéficiaires l'égard des activités du projet.**

**calendrier et organisation**

1. **Calendrier indicatif**

A titre indicatif, le nombre de jours d’expertise est estimé à **trente (30) jours** avec une proposition de répartition comme suit :

* Dix (10) jours de cadrage, l’élaboration de la méthodologie, préparation des outils de collecte et le rapport de démarrage ;
* Dix (10) jours de collecte des données sur le terrain ;
* Dix (10) jours de traitement et d’analyse des données et rédaction des rapports intermédiaire et final.

Les candidat.e.s devront intégrer une proposition de chronogramme détaillé dans leur proposition technique.

Le calendrier indicatif pour la mission est le suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| **Date** | **Etape** |
| Novembre 2022 | Cadrage, analyse documentaire et élaboration d’un référentiel méthodologique |
| Rendu de la note de cadrage, issue de la phase préparatoire et documentaire |
| Phase de l’enquête de terrain  Restitution à chaud des résultats de l’enquête terrain |
| Novembre/Décembre 2022 | Rendu du rapport d’évaluation provisoire  **Date limite : 9 décembre** |
| Restitution des résultats et conclusions de l’évaluation |
| Décembre 2022 | Remise du rapport d’évaluation finale  **Date limite : 25 décembre** |
| 5 janvier 2022 | Validation du rapport d’évaluation finale |

**Le rapport d’évaluation final devra, au plus tard, être validé définitivement le 23 décembre 2022**.

1. **Documentation**

Différents documents clés relatifs au projet seront mis à disposition des consultant·es et examinés :

• La proposition initiale de projet, la note d’initiation ONG (NIONG) et les Avis de Non Objection (ANO),

• Les accords de partenariat et les conventions (AFD, partenaires),

• Les rapports d’activités et financiers,

• Les rapports intermédiaires mi-parcours transmis à l’AFD

• Les rapports de capitalisation,

• Les comptes rendus des réunions,

• Les documents de travail ou autres documents produits au cours de la mise en œuvre tels que les rapports de suivi, les rapports de mission, les rapports de consultant·es, les rapports d’études réalisées, les présentations, les rapports de formation.

1. **Livrables attendus**

**Une note de cadrage** détaillée précisant la démarche, le déroulement de l’évaluation (notamment sur le terrain), les personnes qu’il·elle compte rencontrer et de quelle manière, les démarches et outils de collecte et d’analyse de données qui seront mobilisés et le planning de mise en œuvre

**Un rapport provisoire** en français : le·la consultant·e devra produire un rapport d'évaluation de 20 pages maximum (hors annexes), comprenant :

* un sommaire,
* une brève introduction,
* une présentation des objectifs, de la méthodologie et des limites de l’évaluation,
* un retour sur l’ensemble du projet à partir des critères, des observations, des enseignements tirés et des conclusions
* une liste de recommandations intégrant un plan d’action, sur la base des éléments récoltés pour assurer la poursuite et réussite du projet,
* des annexes (ex. acronymes, liste personnes interrogées, TDR, méthodologie, calendrier, etc.).

Le·la consultant·e produira un rapport provisoire qui sera soumis à Santé Sud pour observation et déposera par la suite un rapport final.

**Un rapport final** en français : à partir des retours de Santé Sud, le·la consultant·e intégrera les retours et recommandations faites

* Une synthèse de l’évaluation reprenant les résultats clés de l’étude (maximum 2 pages)
* Une évaluation détaillée du projet (30 pages maximum, hors annexes)

**Une présentation** : le·la consultant·e réalisera enfin une présentation de l’évaluation pour mener la restitution aux acteurs du projet, en revenant sur les principales conclusions et recommandations de l'évaluation.

Une communication régulière entre les consultant·es et Santé Sud devra être réalisée tout au long du processus d’évaluation. Les conclusions de cette évaluation seront communiquées à l’AFD par Santé Sud.

1. **Moyens**

Le budget maximal pour cette évaluation est estimé à 16 000€ TTC et inclut les honoraires ainsi que les frais de de vie et de déplacements liés à cette mission d’évaluation.

**TE**

**profil du.DE LA candidat.E**

Il est attendu le recrutement d’un·e consultant·e ou la constitution d’une équipe de consultant·es complémentaires devant couvrir au minimum les différents champs d’expertise suivants :

* Diplôme d’études supérieures en Sciences Sociales ou autres domaines pertinents (Bac+5 à minima) ;
* Posséder des compétences et expériences significatives en évaluation de projets de coopération au développement (au minimum 5 ans) ;
* Avoir une expertise confirmée dans le secteur médico-social et en particulier au niveau des thématiques du projet (jeunes en ruptures sociales et/ou en risque de radicalisation et actions sociales en Tunisie) ;
* Connaissance spécifique du contexte Tunisien (jeunes en ruptures sociales et/ou en risque de radicalisation et actions sociales en Tunisie) et du tissu associatif Tunisien (enjeux et défis) ;
* Expérience confirmée relative au renforcement des capacités des acteurs locaux ;
* Excellente maîtrise de la langue française et du dialecte tunisien ainsi qu’une excellente capacité rédactionnelle en français.

**modalités de réponse**

1. **Calendrier**

La date limite de remise des propositions techniques et financières est le **06/11/2022** à 23h (heure de Tunisie).

Les propositions doivent être envoyées par mail à : [mathias.castillo@santesud.org](mailto:mathias.castillo@santesud.org) et [ap.tunisie@santesud.org](mailto:ap.tunisie@santesud.org) avec en objet « Evaluation finale Shabab ».

Les consultant·es concourants se verront notifier les résultats de l’appel d’offre au plus tard le **18/11/2022**.

La contractualisation sera effectuée dans la **semaine du 21/11/2022**. L’évaluation se déroulera entre **le 21 novembre 2022 et le 31 décembre 2022**.

1. **Contenu attendu des candidatures**

Les candidatures doivent comporter les éléments suivants :

* Une proposition technique démontrant la bonne compréhension des enjeux de l’évaluation et présentant la méthodologie d’évaluation proposée
* Un chronogramme de l’évaluation, détaillé par expert.e s’il y a plusieurs expert.e.s
* Une proposition financière détaillée
* Les références et le CV du ou des consultant·es ainsi que la répartition des rôles entre expert.e.s s’il y a plusieurs expert.e.s

Le document, hors annexes, **ne doit pas dépasser 15 pages**. L’offre doit être rédigée en français et constituera l’annexe 1 du contrat de prestation de service. Le contrat de prestation de service sera rédigé en français.

L’évaluation des candidatures portera sur les critères suivants :

* Note technique et proposition financière :
* Expérience et ancienneté (3 points)
* Expérience sur la thématique ? du projet : participation citoyenne et travail social en Tunisie (3 points)
* Maitrise de l'évaluation de projet (3 points)
* Moyens techniques (3 points)
* Engagement dans la Société Civile et Connaissance des réseaux (3 points)
* Faisabilité de l'évaluation (3 points)
* Clarté et organisation du travail (3 points)
* Qualité rédactionnelle (3 points)
* Montant de la prestation (3 points)
* Connaissance de la géographie du projet (3 points)
* Maitrise du français et du dialecte tunisien (3 points)
* Entretien :
* Valeurs et positionnement (5 points)
* Présentation et relationnel (2 points)
* Savoir-être, positionnement (5 points)

Annexe 1 :

Fiche outil 5 sur l’évaluation issue du guide méthodo de l’AFD p. 96

<https://www.afd.fr/sites/afd/files/2020-04-10-34-35/guide-methodologique-initiatives-avril-2020.pdf>

